

MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 24 septembre 2018

PREAVIS N° 12/2018

Demande de crédit pour financer des travaux de réfection du réseau routier

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 396'600.00** pour couvrir les frais liés à l'amélioration et à l'entretien des routes communales.

2. Objectif visé par les travaux

L'objectif visé par les travaux est d'entretenir et d'améliorer le réseau de dessertes communales.

L'analyse a permis de lister les travaux suivants :

- 1. Chemin du Tour de la Golette.
- 2. Chemin de la Crétasse.

3. Travaux prévus

Les tronçons incriminés sont représentés sur les plans annexés.

Chemin du Tour de la Golette, longueur 2'020 mètres, La Forclaz

Après quelques recherches, il a été constaté que les derniers travaux effectués datent de plus de 25 ans. A cette époque un simple surfaçage avait été réalisé. Cette manière de procéder ne garantissait pas une durabilité sans travaux réguliers. Depuis, ce chemin n'a fait l'objet d'aucuns travaux importants, abstraction faite de ceux relevant de l'entretien ponctuel. A ce jour ce chemin se trouve dans un état de déliquescence qui à lui seul justifie la réhabilitation envisagée. Celle-ci englobe la réfection complète de la chaussée avec consolidation de certaines zones ainsi que la réfection de quelques regards.

Chemin de la Crétasse, longueur 465 mètres, La Comballaz

La réfection de ce chemin endommagé sera la deuxième étape des travaux entrepris sur cette desserte (préavis 8/2018 adopté le 25 avril).

Les travaux seront les suivants :

- nettoyage de la surface ;
- dégrappage et préparation de celle-ci ;
- fourniture et pose d'un revêtement ACT 16 épaisseur 5 cm.

4. Analyse des variantes

Les travaux projetés résultent de l'analyse sur le terrain des options à prendre pour leur réalisation.

5. Coûts

Les coûts des travaux sont établis comme suit :

Chemin du	Tour de	la Golette,	La Forclaz
-----------	---------	-------------	------------

Installation de char	ntier		CHF	10'000.00
Déplacement de fra			CHF	3'000.00
	cuation de revêtement		CHF	7'200.00
			CHF	16'587.00
Fraisage de revêtement y compris évacuation			CHF	1'100.00
Coupe de revêtement			CHF	17'460.00
Réfection ponctuelle du coffre			CHF	
Fourniture et pose de grave non gélive				16'600.00
Réfection de planie, y compris fourniture			CHF	3'600.00
Balayage et lavage du revêtement			CHF	10'350.00
Couche de collage			CHF	11'220.00
Fourniture et pose d'un revêtement ACT 16			CHF	176'660.00
Plus-value pour mise à niveau (appel d'eau/grilles/cape de vanne)			CHF	3'415.00
Remplacement ponctuel de bordure granit			CHF	2'700.00
Joint Dilaplast			CHF	660.00
Banquettes en terre			CHF	12'600.00
Boudin			CHF	2'250.00
Remplacement des gueules de loup			CHF	1'650.00
Réfection éventuelle du muret de soutènement			CHF	12'950.00
Total brut			CHF	310'002.00
Rabais 4%	s/CHF 310'002.00	./.	CHF	12'400.10
Escompte 2%	s/CHF 297'601.90	./.	CHF	5'952.05
TVA 7.7%	s/CHF 291'649.85	•	CHF	22'457.05
Total TTC			CHF	314'106.90

Chemin de la Crétasse, La Comballaz

CHF 396'594.35

CHF 396'600.00

Plus-value pour mise à niveau (appel d'eau/grilles)			CHF	370.00
Joint Dilaplast			CHF	360.00
Banquettes en terre			CHF	1'750.00
Total brut			CHF	81'409.45
Rabais 4%	s/CHF 81'409.45	./.	CHF	3'256.40
Escompte 2%	s/CHF 78'153.05	./.	CHF	1'563.05
TVA 7.7%	s/CHF 76'590.00		CHF	5'897.45
Total TTC			<u>CHF</u>	82'487.45
Récapitulatif				
Chemin du Tour de la Golette, La Forclaz Chemin de la Crétasse, La Comballaz			CHF CHF	314'106.90 82'487.45

Financement

Prix total arrondi

Total TTC

Ces travaux apparaissent dans le plan des investissements de la législature 2016-2021. Ils seront financés par un emprunt demeurant toutefois dans les limites fixées par le plafond d'endettement adopté par le Conseil communal. L'investissement sera quant à lui amorti sur 30 ans.

7. **Conclusions**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

le préavis municipal n° 12/2018 du 24 septembre 2018, vu le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire, ouï

que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour, considérant

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 396'600.00 TTC pour financer des travaux de réfection du réseau routier ;
- d'admettre le mode de financement proposé;
- d'amortir cet investissement sur une période de 30 ans.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos

salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic

La Secrétaire

Isabelle Mermod Gross

Annexes: ment.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 octobre 2018

Délégué municipal : M. Marcel Borloz, Municipal

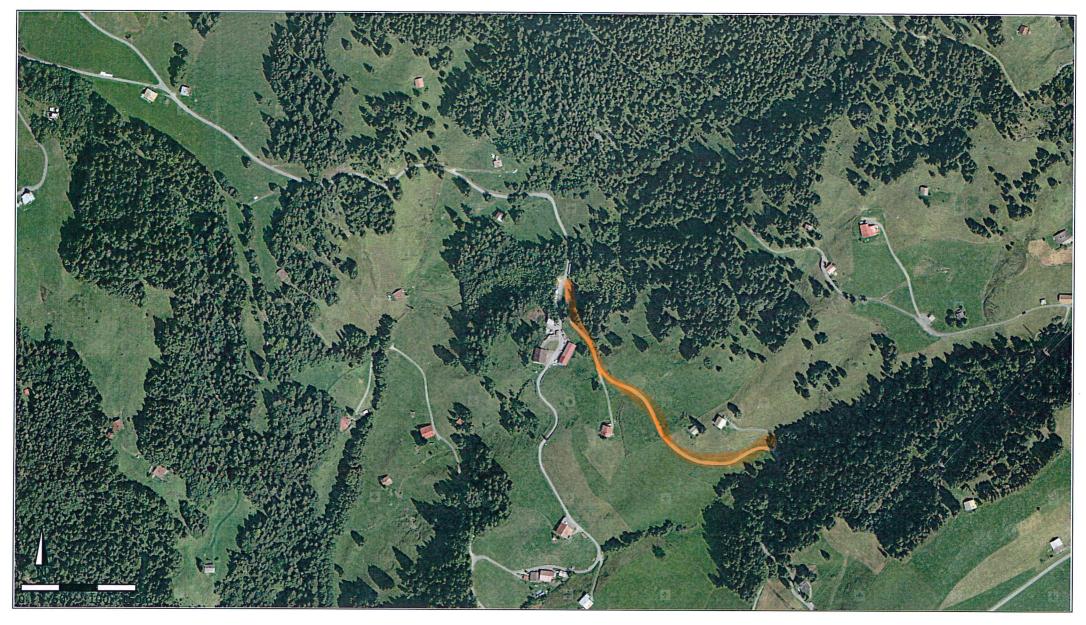






Echelle 1: 10'000

Imprimé, le 01.10.2018 à 11:46







Echelle 1: 5'000

Imprimé, le 01.10.2018 à 11:48